

*Agriculture*

poulet et, il n'y a pas tellement longtemps dans cette Chambre, et je suis convaincu qu'il y a des députés de l'opposition qui sont ici et l'ont entendu très attentivement eux aussi, je suis convaincu que ce ne sont pas des gens qui défendent l'agriculture canadienne, mais j'ai moi-même entendu les députés de l'opposition blâmer le ministre de l'Agriculture qu'ils rendaient responsable de faire abattre des poules pour maintenir le prix des œufs à un niveau acceptable. Une journée on pense d'une façon, et l'autre on pense de l'autre. La journée qu'on pense de stabiliser les prix pour donner de meilleurs revenus aux producteurs agricoles de certaines denrées dans ce pays il y a toujours des gens qui se scandalisent de constater que pour une fois on veut donner un revenu juste à des producteurs qui ont fait des investissements assez importants.

Monsieur le président, nous avons également la Commission canadienne du blé qui joue très bien son rôle présentement au pays, et on pense lui en donner de plus importants encore. Nous avons également la Commission nationale du lait qui, il y a quelques années, comme je l'ai dit lundi dernier quand j'ai parlé encore sur l'agriculture canadienne, lorsque certaines décisions ont été prises, avait presque provoqué une révolution au sein des producteurs de lait dans ce pays. Aujourd'hui, comme l'a souligné également mon collègue de Saint-Hyacinthe (M. Ostiguy), les producteurs de lait ne voudraient pas sortir de cette production puisque, une fois pour toutes, on l'a stabilisée et je pense que cette production peut servir de modèle à plusieurs autres productions canadiennes à condition, cependant, que les producteurs agricoles jouent leur rôle. Demain matin, peu importe les décisions du ministère de l'Agriculture, que ce soit une décision qui vienne de l'autre côté de la Chambre ou de ce côté de la Chambre, que ce soit la meilleure décision, si les producteurs agricoles n'acceptent pas de collaborer aux politiques agricoles quelconques, aucun office, aucun plan national ne pourra jouer son rôle. Je pourrais quand même décrire une situation qui vient de se présenter comme dans le domaine du porc au Québec et dans toutes les provinces canadiennes, où on dit qu'on a stabilisé le prix du porc au détriment de certaines provinces. Je suis complètement en désaccord avec cette affirmation puisque le ministre avait annoncé un plan d'environ 100 millions de dollars pour stabiliser le prix du porc par un paiement de \$8.96. On conviendra que si certaines provinces ont établi des plans différents, il est possible que certaines sommes d'argent soient déduites du plan provincial, mais il n'en demeure pas moins que les paliers provincial et fédéral souscrivent une somme totale de \$8.96. Le ministre, il y a quelques minutes, voulait être équitable pour tous les producteurs canadiens peu importe la région où ils demeurent.

Cette semaine nous avons parlé du bill C-46 déposé à la Chambre, sur l'importation de la viande. J'ai participé au comité de l'agriculture. J'ai émis mes opinions, j'invoquais également le ministre à travailler en fonction des besoins des producteurs canadiens, en fonction de nos structures, de notre climat, tout en révisant quelque peu les ententes du GATT qui souvent étaient peut-être à notre détriment.

Cela étant dit, monsieur le président, je veux quand même aujourd'hui me pencher sur une culture à laquelle j'ai travaillé pendant plusieurs années. Je parlerai de la culture de la pomme de terre, juste pour définir un peu ce que peut être le mécanisme d'un office de mise en marché, sa complexité,

combien il peut prendre de temps pour naître et combien de temps est requis pour vendre la nécessité d'avoir un tel organisme aux producteurs agricoles. Personnellement, depuis les années 1970, j'ai eu l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les producteurs de pommes de terre tant du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard que de l'Ontario et du Québec, et après avoir tenu des dizaines et des dizaines d'assemblées tant à Québec, qu'à Fredericton, Ottawa et Montréal, nous en sommes arrivés à des succès quand même assez intéressants.

Monsieur le président, dernièrement j'assistais à Drummondville à un congrès provincial des producteurs de pommes de terre du Québec, où les producteurs d'un commun accord ont accepté de se donner une réglementation très sévère, et je pense que je vais en surprendre plusieurs en disant que les producteurs du Québec ont accepté cette année de se donner des droits d'entrée dans cet office de commercialisation de \$35 l'acre, et soyez assurés qu'il y a une réglementation très sévère et même dans cet office on contrôlera la production, la qualité, les coûts de production et la mise en marché. J'étais très surpris. Depuis 1970 les producteurs travaillaient à mettre en place cet office de commercialisation.

J'ai participé en 1974 à l'étude des coûts de production de sept cultures, et je pense qu'il faut dire que c'est la base de toute culture, l'étude scientifique des coûts de production. Il n'y a pas un producteur agricole dans ce pays qui pourra rentabiliser une ferme sans avoir des coûts de production acceptables. Je regardais agir les producteurs du Québec en ce qui touche encore à la pomme de terre. Dans la province de Québec on produit seulement 50 p. 100 de la consommation des pommes de terre dans cette province; même s'il n'y a pas de surproduction, ces producteurs trouvent le moyen de s'organiser. Je regardais ce qui se passait également au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard. Le Nouveau-Brunswick produit environ 600 p. 100 de sa consommation de pommes de terre et présentement il n'a pas encore trouvé le moyen de s'organiser. L'Île-du-Prince-Édouard vit à peu près les mêmes problèmes.

Je suis convaincu, monsieur le président, que, le Québec étant très bien organisé, les rencontres se poursuivront entre les cinq provinces de l'Est afin de chapeauter cet office de commercialisation provincial par un office national. Parce qu'à mon avis, monsieur le président, d'une province à l'autre il faudra quand même examiner la façon d'écouler notre produit, la façon de le mettre sur le marché. Je regardais également de quelle façon les producteurs du Québec s'organisaient en ce qui a trait à la mise en marché. Je me suis penché davantage sur les lois ou les services du ministère de l'Agriculture via les subventions qui avaient quand même changé le visage de la production de pommes de terre au Québec. Et si je le dis, monsieur le président, c'est que je crois qu'il est possible et souhaitable que ce même mécanisme s'installe dans toutes les autres provinces.

J'examinais les subventions versées par le ministère de l'Agriculture aux producteurs dans le domaine de l'entreposage des produits. Il y a quelques années les producteurs de pommes de terre au Québec occupaient le marché aux mois de septembre et octobre et, pendant les autres mois, il fallait importer des pommes de terre des autres provinces ou même des États-Unis. Grâce à la construction d'entrepôts frigorifi-